

LES ÉLITES ET LA RICHESSE AU HAUT MOYEN ÂGE

Laurent FELLER, UNIVERSITÉ PARIS 1

La rencontre qui commence aujourd'hui vient presque à la fin de la série sur les « élites au haut Moyen Âge ». Nul doute que, voici quelques années encore, on aurait commencé par le thème que nous allons traiter, à savoir la fortune des élites, le rapport des élites sociales à la richesse et leur rôle dans l'organisation de la production aurait été central dans notre recherche. Le leadership aurait été interprété en termes économiques et politiques avant toute chose... Il n'est plus possible aujourd'hui de vouloir définir un groupe ou une catégorie sociale en s'intéressant seulement à sa position économique et à faire d'elle le support presque exclusif de la domination. Les rapports féconds qu'entretient l'histoire du Moyen Âge avec l'anthropologie font que d'autres secteurs sont apparus essentiels. La richesse ne se définit pas seulement en effet par la capacité à s'organiser pour produire, accumuler ou transmettre. Il faut tenir compte aussi d'autres aspects fondamentaux de la vie sociale, le sacré d'une part, les modes de consommation d'autre part. L'un et l'autre impliquent des comportements particuliers, qui nous semblent peu compatibles avec ce que spontanément, ou naïvement, nous considérons comme une gestion saine ou appropriée de ses allocations de ressources.

La question économique est l'une des facettes du comportement social des élites. Il n'est pas inutile, peut-être, de rappeler que l'un des acquis de ces dernières décennies est l'incorporation de la notion d'enchâssement (*embedment*) dans la réflexion en histoire sociale : il n'y a pas d'autonomie du comportement économique par rapport au comportement social ou culturel, à tel point que l'analyse économique menée en elle-même et pour elle-même apparaît à un certain nombre d'historiens comme dénuée de sens. Cela n'est pas vrai, bien sûr, et l'approche économique des problèmes donne aussi des résultats qui ne sont ni contradictoires ni triviaux. Il faut cependant les rapporter aux autres informations disponibles pour qu'ils puissent prendre tout leur sens.

Parce qu'un problème doit être divisé en autant d'éléments qu'il est nécessaire pour pouvoir être traité, nous avons choisi de traiter la question des élites du haut Moyen Âge selon un certain ordre, en partie fonction des spécialités de chacun. Le programme s'est d'abord intéressé à la question des transformations sociales lisibles à travers l'analyse des élites, puis à la maîtrise et à la gestion de l'espace, aux hiérarchies et enfin à la culture avant d'en venir aux questions d'ordre économique qui, au demeurant, ne sont pas si éloignées des questions d'histoire culturelle, le questionnement sur la rationalité économique impliquant de scruter des écrits dans leur contexte de production et de s'interroger sur leur finalité. Avant d'en venir à l'ordre du matériel, nous avons parcouru un itinéraire qui nous a permis de décrire et d'approcher toute une palette de comportements reposant sur des valeurs, un *ethos*, que nous allons nécessairement retrouver en analysant les fondements matériels de la domination sociale, ce qui constitue l'un des buts de cette rencontre.

La richesse, comme le pouvoir et le savoir fait partie de la détermination objective des groupes d'élites, cela semble aller de soi. Et pourtant, précisément sans doute parce que cela semble évident, la question est difficile à aborder et à traiter.

Avant même d'en venir à la description du phénomène qu'est la richesse, il est prévu de s'intéresser aux mots et aux discours. La première journée de cette rencontre leur est presque entièrement consacrée. En nous servant du mot « élites », en effet, nous avons choisi délibérément une catégorie savante, délaissant exprès les catégories dites indigènes peu efficaces, voire inexistantes, pour notre propos. Cela n'empêche pas qu'il faille, autant que faire se peut, rendre compte de ces catégories afin de penser le réel d'une manière qui soit

aussi systématique que possible. Les deux autres thèmes, c'est-à-dire l'analyse des comportements d'une part et celle de l'accumulation ou de la gestion d'autre part, ne peuvent être abordés qu'une fois ce terrain déblayé. Il y a en effet un aspect proprement descriptif à aborder : il y a des hiérarchies dans la richesse aussi, ou plutôt des gradations qui doivent pouvoir sinon se mesurer du moins se décrire, que ce soit dans le monde de Bède le Vénérable ou dans l'Italie centrale entre VIII^e et X^e siècles. D'autre part, la richesse entraîne certains types d'attitude face à la consommation, qu'il s'agisse de la consommation de nourriture, celle d'objets de luxe. Elle entraîne aussi des attitudes particulières face à la mort qui se retrouvent aussi bien dans les pratiques funéraires que dans les donations *pro anima* ou les testaments. Ce dernier point ayant été abondamment traité au colloque de Padoue ne sera guère abordé ici. Enfin, les rapports des élites avec l'action économique, c'est-à-dire avec les pratiques qui permettent d'accumuler et de redistribuer ou de conserver la richesse seront l'objet de notre toute dernière partie.

Vocabulaire

La richesse va de soi pour les membres de l'élite. Elle fait partie des éléments marquant clairement la distinction entre ceux qui appartiennent à un groupe d'élite et les autres. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ce qu'est à ce propos notre vocabulaire commun contemporain. Un certain nombre de mots vont en effet revenir dans le débat qu'il faut d'abord discuter : biens, patrimoines, richesses, et fortunes ne sont pas exactement synonymes et il faut d'abord s'en souvenir.

Les biens d'un individu, tout d'abord. Il s'agit d'objets de propriété appartenant à un individu ou à un groupe, à une famille ou à un monastère. Ils peuvent être classés par catégories et rangés dans des typologies : biens meubles et biens immeubles ; biens de consommation courante et biens de consommation ostentatoire ; biens précieux et biens sacrés constituent des objets séparés, matériellement imaginables, descriptibles et souvent quantifiables. La valeur des biens en question est fréquemment mesurable et rapportée à une certaine quantité d'argent. Toutefois, un certain nombre de biens ont un statut particulier en ceci que, quoique faisant partie de la propriété d'un individu ou d'un groupe, ils ne sont pas aliénables et ne peuvent circuler en dehors de la famille. Il en va ainsi, de certains objets particulièrement liés au statut, comme les épées ou les baudriers. Il en va également ainsi des biens qui permettent d'établir ou de renforcer le côté sacré du pouvoir aristocratique : des terres de propriété aliénées au profit d'un monastère ou d'un évêché et récupérées en précaire, par exemple. Ou encore des reliques qui sont une partie essentielle du trésor familial.

Les patrimoines, pour leur part, contiennent des quantités et des proportions de biens de différente nature. Ce sont les ensembles dont les biens sont les éléments. Il s'agit des agrégats souvent complexes mêlant différents types de biens ou d'objets aux fonctions diverses. Le patrimoine comporte aussi bien des terres que des objets mobiliers, des êtres vivants aussi, qu'il s'agisse de chevaux, de chiens voire d'esclaves, de biens d'usage, de biens précieux ou de prestige, de biens sacrés. L'ampleur du patrimoine a un effet classant : elle place individus et groupes à l'intérieur d'une hiérarchie.

Biens et patrimoines font partie de la richesse. Celle-ci ne se limite pas aux biens matériels mais inclut tous les éléments matériels ou non concourant à établir la place dans la société. Les réseaux sociaux, les liens d'amitié construits ou transmis font également partie de la richesse d'un individu qui ne se limite donc pas à l'énumération de ses biens et à l'analyse de son patrimoine.

Enfin, détenir des biens qui font patrimoine, cela revient aussi à avoir de la fortune, notion plus malléable que la notion de richesse – qui demeure impersonnelle et floue, pouvant être rattachée à différentes échelles.

Tim Reuter finissait la très belle réflexion qu'il avait menée sur les politiques foncières de l'évêque Meinwerk en s'interrogeant sur l'alchimie qui transforme la propriété en pouvoir et le pouvoir en propriété. Ce sont des questions analogues que nous allons nous poser en étendant notre interrogation non pas aux seuls biens de propriété mais à l'ensemble complexe et mouvant qui gravite autour de la richesse et transforme celle-ci non pas seulement en pouvoir mais en marqueur de la domination sociale.

Des acteurs rationnels ?

La question de l'analyse des richesses comporte un arrière-plan théorique qu'il nous est impossible d'esquiver. Il est abordé par Dominique Iogna-Prat dans sa communication comme il l'a été par J.-P. Devroey dans les derniers chapitres de *Puissants et Misérables*. Il s'agit de celle de la rationalité des élites dans leur comportement économique. J.-P. Devroey, pour en traiter a mobilisé les analyses de Max Weber distinguant deux types de rationalité¹, en opposant rationalité en finalité et rationalité en valeur.

Agit de façon *rationnelle en valeur* celui qui ne tient pas compte des conséquences prévisibles de ses actes, parce qu'il place au premier rang de ses préoccupations les devoirs qu'il a envers « la beauté, la dignité, la piété, les directives religieuses ». L'action peut être contraire à l'intérêt immédiat de l'individu ou de son groupe, elle n'en demeure pas moins fondée en raison, les acteurs sachant ce qu'ils font. Les donations *pro anima* ou encore les rites mortuaires entraînant la destruction ou l'immobilisation définitive de biens précieux sont pourtant nécessaires. Ils rendent possible la négociation avec l'au-delà que l'individu doit faire afin de s'y assurer sa place et permettent aussi de réaffirmer le statut social de l'individu et la place de sa famille dans la hiérarchie sociale. C'est là l'une des fonctions importantes des testaments de membres de l'élite, qu'il s'agisse d'Evrard de Frioul, d'Eccard de Mâcon ou de Rotpert d'Agrate. C'est là aussi l'explication du comportement de certains membres de l'élite comme Rotpert d'Agrate qui ordonne, dans son testament qu'une partie de son trésor, c'est-à-dire des vases précieux et le baudrier en or symbolisant sans doute son pouvoir, soit brisé en menus morceaux afin d'être distribués aux pauvres.

Les donations faites aux Églises exercent le même but que l'enfouissement d'objets de valeur dans les sépultures ou la destruction rituelle à fins de redistribution opérée par Rotpert. Elles permettent souvent de ne pas perdre définitivement les revenus et le prestige s'attachant à eux. Les cérémonies les plus solennelles de donation de biens se concluent souvent par une rétrocession de ceux-ci en bénéfice ou en précaire. La donation et les rites qui l'entourent ont un effet essentiel : elles font changer de catégorie les objets de propriété. De biens d'usage, ils peuvent passer dans la catégorie des biens sacrés. C'est l'une des fonctions des nombreux rituels d'investiture existant dans la documentation. P. Depreux citait ainsi dans sa thèse le cas d'une donation effectuée par un laïc à un monastère. Le donateur avait pris une motte de terre dans son champ, l'avait portée sur l'autel du monastère. De là, des moines l'avaient à leur tour déplacée et l'avaient enfoui dans leur cimetière ou dans leur verger, établissant par là le caractère définitivement sacré du bien considéré. En Bavière, dans l'évêché de Freising la mobilisation par l'évêque d'un objet particulier, la *capsa Sanctae Mariae* lui permet de consacrer les biens qu'on lui donne tout en captant au profit de son église les éléments sacrés diffus dans les patrimoines laïcs, qu'il s'agisse de ceux qui sont liés aux églises et monastères privés ou de ceux qui sont liés aux autres éléments patrimoniaux des donateurs.

Le changement de catégorie des objets de propriété ne signifie pas nécessairement indisponibilité définitive du bien considéré pour le donateur qui bénéficie fréquemment de l'usufruit des biens cédés, que ce soit à temps ou à perpétuité. Dans une donation faite au

¹ Max Weber, *Economie et Société* t. 1, p. 55-56.

monastère de Saint-Gall, le donateur obtient que ; moyennant un cens de deux deniers, le donateur et ses descendants puissent demeurer sur place et continuer d'exploiter le bien, *usque in sempiternum*². Dans ce cas, le monastère n'a effectivement rien reçu. Il n'en demeure pas moins que quelque chose a changé dans le régime de propriété de la terre. Bref, le comportement en valeur est, sur plus d'un plan, rémunérateur. Permettant de gérer les rapports avec le sacré, il n'est pas exclusif du respect des intérêts immédiats de l'intéressé, même si ceux-ci ne sauraient être considérés comme la fin première de l'action. La dislocation du concept de propriété foncière à la fin du haut Moyen Âge permet ainsi de jouer sur de nombreux tableaux, soit en réitérant à chaque génération des donations déjà faites, soit au contraire de réclamer avec quelque chance de succès un bien qui a déjà été donné. Il n'en demeure pas moins que les sacrifices matériels socialement exigés peuvent être lourds, économiquement ou symboliquement, les biens abandonnés étant parfois importants soit pour la définition du statut soit pour le maintien des revenus.

L'exemple des transferts de propriété suivis de la rétrocession de l'usufruit montre que la conduite *rationnelle en valeur* attitude n'est en aucune manière incompatible avec un comportement rationnel *en finalité*, c'est-à-dire un comportement qui prenne en compte les buts, les moyens et les conséquences dans la définition de l'action et les confronte afin d'en prévoir les issues. Définir des buts, se donner les moyens de les atteindre et juger les résultats de l'action procède du calcul. Les membres de l'élite sociale carolingienne et post-carolingienne sont effectivement dotés des instruments intellectuels qui leur permette de mener une action de ce type et sont également en mesure de satisfaire par leur comportement à leurs obligations sociales, religieuses et politiques.

Les abbés des grands monastères, par exemple, semblent incarner au plus haut point la dualité de l'action économique, entre rationalité en valeur et rationalité en finalité. Ils accumulent et gèrent des biens immenses afin que le luxe nécessaire à la célébration liturgique puisse être acquis et entretenu. Ils le font aussi afin de pouvoir procéder au minimum de redistribution que la charité rend obligatoire. Ils doivent pouvoir intervenir en cas de famine, par exemple. De ce fait, leur action à l'égard de leur temporel ne peut qu'obéir à des règles de comportement qui valorisent au mieux l'allocation de ressources que constituent leurs terres et leurs hommes. Leurs revenus doivent être constamment élevés parce que leurs obligations à l'égard de Dieu comme à l'égard des pauvres voire à l'égard des souverains sont elles aussi importantes. Mais ils doivent en même temps être dépensés sans compter lorsqu'il s'agit de la gloire de Dieu. En revanche, statuts et coutumes monastiques nous rappellent combien les moines sont attentifs à leurs revenus comme à leurs dépenses dès lors qu'il s'agit de l'entretien de la communauté.

L'utilisation de l'écriture dans l'administration des biens et des hommes illustre parfaitement cette attitude qui relève de la plus pure rationalité économique. Les statuts, comme ceux d'Adalard pour Corbie, et ceux de Wala pour Bobbio montrent, ce dernier étant lié de près au polyptyque de l'abbaye, montrent la capacité des abbés à gérer, c'est-à-dire à organiser la production, la consommation et l'échange. Les polyptyques surtout, même s'ils ne nous sont pas immédiatement transparents, assument un ensemble de fonctions qui permettent d'atteindre ces buts. Ils assurent en effet la stabilité de la propriété foncière et rendent possible sa gestion, parce qu'ils fournissent des instruments de contrôle et de comptabilité. L'instrument constitué n'est sans doute pas parfaitement efficient, sans doute du fait de la pluralité des fonctions qu'il doit assumer, mais il témoigne d'une tension et d'une intention tout à fait remarquables. Leur existence atteste pleinement du fait que les abbés ont cherché à définir des fins et à se doter des moyens nécessaires pour les atteindre.

² Reuter 1995, p. 171. Hartung, 1988.

De leur côté, les grands laïcs ne peuvent pas avoir eu une attitude fondamentalement différente. Les pressions sociales qui s'exercent sur eux afin qu'ils fassent montre de largesse, qu'ils aient une consommation ostentatoire et redistribuent une partie de leurs revenus sous forme de banquets ou de cadeaux sont très fortes. Elles ne peuvent s'exercer dans la durée, là encore, que si les revenus sont maintenus en permanence à un niveau élevé. Cela induit, à l'époque carolingienne, un comportement qui ne soit pas de pure destruction mais englobe aussi les moyens de reproduire la richesse consommée. En conséquence, il est plus que vraisemblable que les méthodes et les buts poursuivis par les élites laïques étaient proches de ceux de l'élite ecclésiastique. Chris Wickham a bien montré comment la structure domaniale, instrument de contrainte, de contrôle était aussi, et pour cela même qu'il permet la contrainte, un moyen d'intensification de la production. Le domaine biparti permet en effet à la fois d'orienter la production paysanne par la définition des redevances et d'accroître la part propre du seigneur par l'exploitation de la réserve et la gestion directe du travail paysan. Son existence a d'autres effets, indirects et non prévus sans doute, à savoir l'intensification de l'échange marchand et le relatif enrichissement des paysans³, ce que certains polyptyques comme celui de Prüm laisse entrevoir.

Les préoccupations économiques des élites, au moins des élites carolingiennes, sont liées au niveau de leurs revenus et c'est en fonction de cette préoccupation qu'elles organisent leur activité. Les préoccupations domestiques existent : il faut constituer des stocks, les entreposer, organiser la préparation et la distribution des repas à l'échelle d'une maisonnée qui peut comporter plusieurs centaines d'individus, comme c'était sans doute le cas dans les très grands monastères des VIII^e et IX^e siècles. La production dépasse, et sans doute de loin, la satisfaction immédiate de ces besoins : on passe de l'économique à la chrématistique sans trop de difficultés.

Beaucoup de signes montrent en effet que les échanges marchands sont devenus importants dans le courant du haut Moyen Âge et qu'ils coexistent avec la sphère de l'échange non-marchand, celle du don, qu'il soit fait à Dieu ou qu'il soit l'une des formes par lesquelles se crée, s'entretient et se renouvelle le lien social. La multiplication des *wik* et des marchés ruraux aux VIII^e et IX^e siècles, le lien qui existe entre ces lieux d'échange et les centres de production domaniaux constituent des réalités désormais fort bien attestées. Durant tout le IX^e siècle, les seigneurs exigent des redevances en argent dont l'existence même suppose celle de lieux d'échange d'une part et la commercialisation des surplus de l'autre. G. Despy attribuait ce rôle à la laine et au lin qui devaient être produits en surplus sur les tenures de Prüm. Le vin joue lui aussi un rôle important dans l'animation des circuits d'échange. La fondation et la protection des marchés font partie des rôles économiques revenant à l'élite politique, à la fois pour l'accroissement de ses revenus et pour la satisfaction des besoins de la population rurale.

En même temps, les actions ne sauraient être décrites simplement. L'économie du haut Moyen Âge est encadrée dans les relations sociales comme elle l'est dans les tensions sacrales. Les prix, par exemple, ne se forment pas de façon simple par la confrontation d'une offre et d'une demande sur un lieu physique où se rencontrent des acteurs anonymes, l'acheteur et le vendeur qui ne sont en contact que le temps de la transaction. Les échanges y sont, au contraire, fortement personnalisés et le processus de formation des prix s'en ressent nécessairement. Cela, qui est vérifié pour les transactions foncières, doit l'être également dans le cas de transactions portant sur des biens de consommation, qu'il s'agisse de biens de consommation courante ou de biens de prestige. Il n'en demeure pas moins que les choses ont une valeur et que celle-ci est mesurée et connue, même si l'exacte compréhension des

³ Despy 1968

procédures demeure pour nous, parfois, un véritable casse-tête. Ainsi, en Lombardie, en 813, lors d'un échange de terres entre l'abbaye de Nonantola et celle de Santa Giulia di Brescia, il fallut pour porter un jugement sur les termes de l'accord s'interroger non seulement sur les surfaces en jeu, mais aussi sur le prix de vente des terres. Les parties transactantes, placées sous la surveillance de Wala, construisent une sorte d'équation, dont les termes demeurent très obscurs et dans laquelle ils intègrent la surface et la capacité productive de la terre.

Quelques mots encore pour finir. L'interrogation que nous proposons sur le comportement économique des élites devrait permettre de compléter le tableau auquel nous travaillons ensemble depuis 2003 et préparer le colloque conclusif de Hambourg en 2009 qui sera plus nettement théorique, puisqu'il portera sur les catégories et sur l'autoreprésentation des groupes sociaux concernés. Nous devrions disposer, à ce moment de suffisamment de données empiriques pour que la rencontre soit pleinement profitable.